



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

LES TÉMOINS

Texte et mise en scène Yann Reuzeau

Après la série politique *Chute d'une Nation*, pour laquelle il a reçu le prix Beaumarchais du meilleur auteur de théâtre en 2012, Yann Reuzeau crée *Les Témoins*, une fresque épique sur le monde de la presse.

MANUFACTURE DES ABBESSES
7 rue Véron 75018 PARIS

Contact et Réservation : Sophie Vonlanthen
06 64 95 78 26 -
sophie@manufacturedesabbesses.com

Avant-premières : 7 et 8 juin à 21h - 9 juin
2019 à 17h

Représentations : du 29 août au 3 novembre 2019
Jeudi, vendredi, samedi à 20h45 - dimanche à 17h



Les Témoins *L'extrême droite prend le pouvoir. La presse vacille.*

Texte et mise en scène : Yann REUZEAU

Interprétation : Frédéric ANDRAU, Marjorie CICCONE, Frédérique LAZARINI, Morgan PEREZ, Tewfik SNOUSSI et Sophie VONLANTHEN

Assistanat à la mise en scène : Clara LEDUC

Scénographie : GOURY

Création vidéo : Mathieu MORELLE

Création Lumière : Elsa REVOL

Production : Compagnie Sylsyl / Co-production : Antisthène, Manufacture des Abbesses

Avec le soutien de la DRAC Ile de France

Spectacle tout public à partir de 12 ans

Durée estimée : 2h

MANUFACTURES DES ABBESSES 7 rue Véron 75018 Paris :

Avant premières : vendredi 7 et samedi 8 juin 2019 à 21h et dimanche 9 juin 2019 à 17h

Prix des places : 10€ par élève, les professeurs sont invités.

Représentations du 29 août au 3 novembre 2019

Les jeudis, vendredis, samedis à 20h45 et les dimanches à 17h

Résumé

Les Témoins est un journal dont l'intégrité et le professionnalisme ne font pas débat. Mais le jour où un candidat d'extrême droite gagne la Présidentielle, les journalistes de la rédaction sentent vite le vent tourner : ils deviennent l'ennemi à abattre.

Les Témoins doivent alors se battre pour préserver leur éthique et leur détermination sans sombrer dans une guerre de tranchées contre le nouveau pouvoir.

Catherine, la rédactrice en chef adjointe, tente de préserver l'unité de ses troupes, au bord de l'implosion, alors que la rédaction accumule les enquêtes explosives. Cyril découvre le projet d'action terroriste d'un groupuscule écologique. Hassan suspecte qu'un pays ami ait exécuté un agent français (mais sa source est faible et il craint de relancer les graves tensions entre les deux pays). Rebecca met à jour une gigantesque histoire d'espionnage industriel perpétré par un proche du nouveau président. Romain, lui, découvre un embryon de résistance armée qui envisage déjà un Coup d'Etat.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

AVANT LA REPRÉSENTATION

- 1 Présentation du projet
- 2 Ecrire et mettre en scène : un seul et même geste
- 3 Du titre à l'affiche
- 4 Le métier de journaliste
- 5 Code de déontologie et indépendance

APRES LA REPRÉSENTATION, PISTES DE TRAVAIL

- 6 Les témoins et les thèmes de la pièce
- 7 Fake News et vérification des sources
- 8 Journalisme d'opinion ou impartialité ?
- 9 Liberté de la presse : un classement mondial

ANNEXES

- 10 Extraits
- 11 Charte de Munich et codes de déontologie
- 12 Bibliographie de l'auteur et contacts

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un **témoin** ?

Est-ce un devoir de témoigner ou de relater le témoignage d'un autre en toute impartialité ? Comment **informer librement** quand l'État prend le pouvoir sur la presse ? Yann Reuzeau nous propose une **fiction dystopique** enracinée dans le réel. Il a décortiqué les maillons de la chaîne d'information, de la vérification et protection des sources à la rapidité de la mise en ligne des articles en choisissant de raconter la vie d'une rédaction sous pression.

Pour accompagner les élèves avant leur venue au théâtre, ce dossier propose de les amener à réfléchir sur l'écriture du réel et sur le passage à la représentation. Ils pourront également s'interroger sur ce que signifie être journaliste aujourd'hui, comprendre pourquoi un **code de déontologie** est nécessaire et ce qu'implique son application.

Après le spectacle, les élèves pourront approfondir la réflexion sur les notions de **témoignage** et d'**impartialité** à partir de différents éléments de la pièce (extraits, scénographie et mise en scène). Ils pourront également se demander si la France est un pays modèle de la liberté de la presse.

Les Témoins se posera-t-il, en toute impartialité, en spectacle « témoin » de la fragilité de la démocratie ?

1. Présentation du projet

Un auteur reconnu

Yann Reuzeau a reçu le prix Beaumarchais du meilleur auteur en 2012 (prix du jury et prix du public) pour sa série théâtrale *Chute d'une Nation*. En 2014, il a été nommé à ce même prix pour *Mécanique instable*. Pour cet ouvrage, il a obtenu deux bourses d'écriture (SACD-Beaumarchais et CNL 2013) et a reçu également le prix Charles Oulmont 2014.

En 2015, il a été invité par **Ariane Mnouchkine** au **Théâtre du Soleil** pour jouer l'intégrale de *Chute d'une Nation* et pour créer *De l'Ambition* dans le cadre de « Prises d'auteurs », résidence d'écriture dans les classes d'art dramatique des conservatoires Parisiens.

Ses textes sont édités chez Actes Sud.

Une suite indépendante

Chute d'une Nation relatait comment une poignée d'hommes et de femmes politiques échouait à faire barrage au fascisme. La dernière image voyait l'accession au pouvoir du candidat d'extrême droite, Thomas Mérendien. *Les Témoins* débute quelques heures plus tard, dans la salle de rédaction chauffée à blanc de l'un des principaux titres du pays.

La pièce reprend les événements historiques de *Chute d'une Nation* et les développe, mais reste un spectacle complètement indépendant, avec des personnages et un angle différents. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir vu *Chute d'une Nation* pour voir *Les Témoins*.

Genèse

À l'envie de prolonger l'univers de *Chute d'une Nation* qui passionnait Yann Reuzeau, s'est ajouté le désir de comprendre le métier de journaliste, qui semble à la fois très proche et très éloigné du métier d'auteur. Dans une démocratie, on dit souvent que la presse est un contre-pouvoir ; or elle serait plutôt un garant de l'équilibre des pouvoirs. Comment la presse peut-elle s'autodéfinir par rapport au pouvoir et à l'équilibre de la démocratie ? Comment les journalistes se positionnent-ils eux-mêmes dans leur métier ?

Un travail de recherche approfondi

Pour l'écriture des *Témoins*, Yann Reuzeau a effectué un intense travail de recherche sur le métier de journaliste. L'auteur s'est toujours intéressé au travail des journalistes et particulièrement à la manière dont ils se « débattent » avec la notion de journalisme d'opinion. Il a ensuite effectué des recherches spécifiques en s'entretenant régulièrement avec un journaliste de l'*AFP* et en étant invité à plusieurs reprises dans les locaux de *Libération*. Il a pu discuter longuement avec les journalistes de leur travail et de ses évolutions et a eu l'occasion d'observer les conflits en conférence de rédaction, les échanges entre journalistes, leurs comportements et leurs manières de gérer les situations d'urgence.

2. Ecrire et mettre en scène : un seul et même geste

« L'écriture et la mise en scène sont pour moi intimement liées, je n'ai jamais envisagé l'une sans l'autre et tout est donc pensé dès le départ d'un bloc, d'un geste.

Quand j'écris, j'essaye de "voir" les personnages, d'abord dans un décor réel, puis dans un décor de théâtre. Avant d'écrire les premières lignes, j'ai besoin d'imaginer une scénographie, une direction artistique, d'inclure les personnages dans une idée de décor théâtral. Il est rarement définitif, est plus une direction générale, un premier sentiment.

Pour *Les Témoins*, j'ai écrit en pensant à deux éléments de scénographie fondamentaux. Le premier est l'écran de la salle de rédaction. C'est le décor principal, la matrice essentielle, le pouls de la rédaction, il donne à voir toute l'histoire des *Témoins*, passée, présente et même des aperçus de son futur. Il affichera en continu les pages du journal (home page, mais aussi archives et mode utilisateur, permettant d'apercevoir sur quoi travaillent les personnages) et ces textes dialogueront intensément avec les situations vécues par les personnages, bousculant ou renouvelant les enjeux de chaque scène. Cet affichage vivant et exigeant (les spectateurs devront naviguer à leur guise entre les dialogues et le texte affiché) est le liant essentiel du spectacle, car il accompagne les personnages quand ils explorent le monde extérieur et leur permet d'être toujours connectés, reliés à la rédaction. Le second élément de scénographie est la table de la conférence de rédaction, réelle base opérationnelle où les personnages reviennent sans cesse avec les histoires qu'ils ont trouvées ou développées. C'est aussi le principal champ de bataille, là où les journalistes s'affrontent sur leur vision de leur métier et de leur titre.

Bien sûr, quand je me confronte à la mise en scène, les choses peuvent évoluer, du fait des acteurs, de nouvelles idées qui arrivent, des suggestions de mon équipe technique. Aussi, l'expérimentation des idées théoriques sur le plateau peut amener à des impasses, desquelles il faut sortir. Surtout ne pas s'entêter.

Je réécris peu pendant les répétitions. J'essaye, par respect pour les acteurs, d'arriver dès le début avec un texte fini. Je reste à leur écoute sur une certaine manière de se réapproprier le texte. Dans un univers aussi réaliste, où la quête de la vérité de l'acteur est capitale, il faut parfois sacrifier certaines phrases au profit d'une réinterprétation de l'acteur. C'est finalement assez rare, mais il faut y être attentif. »

Yann Reuzeau

3. Du titre à l'affiche

Proposer aux élèves de réfléchir à la signification du titre de la pièce. Qu'est-ce que le mot « témoin » signifie ? Pourquoi est-ce le titre du journal ?

Proposer ensuite aux élèves par petits groupes d'inventer un titre de journal, et de justifier leur choix en le présentant aux autres. Le choix est-il lié à une ligne éditoriale ? Que doit ou peut évoquer un titre de presse ?

Yann Reuzeau a mis des mois à trouver le titre de la pièce et du journal en ligne qui en est le principal acteur. Il a établi des listes innombrables de titres probables. Il a dû éliminer « La Vérité » (qui aurait pu être un bon titre) car cela se traduit Pravda en Russe. Or tous les journalistes savent que La Pravda était la publication officielle du Parti Communiste (de 1918 à 1991), puis le journal officiel du parti communiste en Russie après la chute de l'URSS.

L'affiche (cf. couverture du dossier)

L'élève est invité à exprimer ce qu'il perçoit spontanément et ce que, d'emblée, lui évoque cette affiche. Relever ensuite quelques éléments importants pour essayer ensemble d'envisager la nature du spectacle, son sujet, ses inspirations, etc.

Dans un deuxième temps, l'élève est invité à relever ce qui est notable dans les éléments visuels et textuels.

Éléments visuels

Observer le personnage : Est-ce plus fort d'avoir fait le choix d'un seul personnage ? Elle avance avec le corps légèrement courbé et tourne la tête comme pour nous fixer droit dans les yeux. Quel effet cela provoque-t-il ? A part la chevelure, le corps entier est constitué de coupures de journaux, toutes déchirées plutôt que soigneusement découpées. Qu'est-ce que cela apporte à l'imaginaire du futur spectateur ?

On peut remarquer également que le corps est incliné et presque coupé avec une entaille significative à la taille. La bouche est invisible et symbolisée par un papier journal déchiré prêt à s'envoler et à disparaître, mais tout de même présent, résistant. Quelles significations donner à ces choix ? Tentative de bâillonner le témoin, d'affaiblir le journaliste ? Résistance du témoin malgré les tentatives d'effacement ?

Éléments textuels

Que suggère le sous-titre de la pièce « L'extrême droite prend le pouvoir. La presse vacille. » ? Qu'apporte l'ajout d'un sous-titre, de celui-là en particulier ?

Quels mots ressortent particulièrement dans les extraits de journaux ? Pourquoi sont-ils tronqués mais toujours compréhensibles ? Qu'est-ce qu'ils évoquent ?

4. Le métier de journaliste

Proposer aux élèves de débattre sur l'idée qu'ils se font du métier de journaliste.

Dans un deuxième temps leur lire ces courts extraits de scène et leur demander quel est selon eux, le rôle d'un journaliste.

EXTRAIT 1 – Scène 1

REBECCA : Y'a deux choses. D'abord promettre « la suite au prochain épisode, surtout si vous vous abonnez », moi, ça me gêne. On a une info, on la sort, (...) Et deuxio, cette affaire, pour moi, égoïstement, ça m'apporte une légitimité, une... Auprès de vous, et de toute la profession.

EXTRAIT 2 – Scène 1

CATHERINE : Tu sais Romain, quand JE t'ai engagé (...) Je t'ai dit qu'il fallait que tu aies conscience que Les Témoins s'était construit sur un rejet du journalisme d'opinion... qui avait pris trop de place à nos yeux. Et je t'ai dit d'y réfléchir, parce que pour toi, ça n'était pas évident. Et je t'ai dit aussi que Les Témoins ne servira aucune idéologie, jamais. Que nous ne serons pas contre, que nous ne travaillerons jamais dans le seul but de discréditer un gouvernement. Quel qu'il soit.

ROMAIN : Vous êtes fous. Vous... Ok, le journalisme est un contre-pouvoir et dans une démocratie, ça veut dire, pour nous tous, regarder, analyser, enquêter, questionner, sans prendre parti, en toute indépendance, blablabla... Mais là ! On est plus... On est dans une zone grise ! On a commencé à glisser vers...

ÉRIC (autoritaire, froid) : Non. (un temps) Je ne suis pas d'accord. Un nouveau Président a été élu. Point.

EXTRAIT 3 – Scène 7

ERIC : Tu sais, je pensais des choses avant. Mais je ne disais rien parce que ma fonction m'écrasait.

CATHERINE : Ta fonction est plus importante que ton opinion. Plein de gens donnent leur opinion tout le temps ! Nous nous avons un devoir...

EXTRAIT 4 – scène 11

ROMAIN : ... je vais te faire une confidence : le soir du 2ème tour, quand j'ai vu que c'était plié, quelques heures avant 20h, j'étais... j'ai ressenti... une exaltation incroyable. Je voyais ces gens, dans la foule, et je savais mais pas eux, et... Je savais que j'allais couvrir « ça » ! « Moi » ! Et je suis toujours dans cette... excitation, moi, et c'est le moment le plus précieux de nos vies professionnelles.

EXTRAIT 5 – scène 19

HASSAN : C'est une preuve ! Prouver une preuve je sais pas faire !!

(...) Tu crois que c'est possible d'avoir une info pareille et de décider de ne pas la sortir ?

EXTRAIT 6 – scène 19

CATHERINE : Mais depuis quand on est plus compétent que les politiques pour décider si... Si Renvert a été tué par une puissance étrangère, sur le sol Français...

EXTRAIT 7 – scène 16

CYRIL : ... ce qui compte, c'est ce qu'on fait ! Moi, je... j'ai rien fait de ma vie ! J'ai écrit. J'ai dit ce que les autres ont fait.

Il sera intéressant d'aborder les notions d'intégrité, d'objectivité, d'impartialité, de conscience professionnelle et de confidentialité, puis la notion de journalisme d'opinion (cf. page 10)

5. Code de déontologie et indépendance

Déontologie : la déontologie (du grec deon, -ontos, ce qu'il faut faire, et logos, discours) est la science morale qui traite des devoirs à remplir. C'est l'ensemble des règles morales qui régissent l'exercice d'une profession ou les rapports sociaux de ses membres.

Demander aux élèves s'ils connaissent des exemples de « code » dans la vie professionnelle, associative ou scolaire ou même dans la vie familiale ?

Il sera possible de s'appuyer sur les exemples suivants : serment d'Hippocrate pour les médecins, code des policiers, code des experts comptable, code des architectes, règlement intérieur pour les entreprises. Ils pourront aussi réfléchir aux « codes » qui les concernent : règlement intérieur des associations sportives ou culturelles, des écoles, collèges et lycées.

Demander aux élèves si selon eux, un code de déontologie permet d'assurer une indépendance face au pouvoir ?

Un peu d'Histoire :

La question de la **déontologie** des journalistes est apparue avec la professionnalisation au début du vingtième siècle. Le métier de journaliste n'est pas soumis, au sens juridique du terme, à un unique code de déontologie, mais à des textes rédigés et approuvés par les représentants syndicaux des journalistes salariés.

Cependant la loi Bloche de 2016 oblige désormais les sociétés à mettre en place une **charte déontologique**. Et à défaut de conclusion d'une charte, les journalistes pourront se référer à ces deux textes existants en cas de litige : **Charte de 1918-1938-2011** et/ou **Déclaration de Munich** de 1971.

A noter, qu'à ce jour, les différents codes professionnels ne régissent pas forcément les conflits d'intérêts*.

**On pourra lire cet article pour approfondir : <https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2013-4-page-65.htm>*

1881 : Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse

1918 : En France, rédaction de la **Charte des devoirs professionnels des journalistes français** par les fondateurs du Syndicat national des journalistes

1935 : Loi du 29 mars 1935 créant un **statut de journaliste professionnel** et instaurant la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels

1938 : Première révision de la **Charte des devoirs professionnels des journalistes français**

1971 : **Déclaration des devoirs et des droits des journalistes** (dite « **Charte de Munich** ou **Déclaration de Munich** ») adoptée par les syndicats de journalistes de la Communauté Européenne, de Suisse et d'Autriche (cf. annexe 2)

2009 : Création du syndicat de la presse indépendante d'information en ligne par Mediapart, Rue89, @rrêt sur image, Indigo Publications, Slate, Terra Eco et Backchich.info (avec référence à la **Charte de Munich**)

2011 : Deuxième révision de la **Charte des devoirs professionnels des journalistes français**, rebaptisée **Charte d'éthique professionnelle des journalistes** (notamment élargissement de la **protection des sources d'information des journalistes**, à toutes les sources et pas seulement celles obtenues confidentiellement)

2016 : Loi Bloche du 14 novembre 2016 visant à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias (Extension à l'ensemble des journalistes, du droit d'opposition, qui n'était jusqu'alors reconnu qu'aux seuls journalistes de l'audiovisuel public, et obligation d'adopter une charte déontologique dans les entreprises ou sociétés éditrices de presse ou audiovisuelles)

2018 : Loi du 21 juin 2018 sur le secret des affaires

6. Les témoins et les thèmes de la pièce

Demander aux élèves si leur regard sur le mot **Témoin** a changé ?

Où trouvent-ils dans la pièce un rapport avec le titre ?

Quels sont les thèmes abordés dans la pièce, et quel est selon eux le thème principal ?

ATELIER 1 : Difficulté d'être objectif et impartial

Proposer aux élèves de préparer le squelette de la une d'un journal (ou page d'accueil du site internet pour un journal en ligne) :

- Lister tous les thèmes qu'ils auraient envie de traiter ce jour-là en fonction du travail en cours (ou de l'actualité, ou des idées émises par le groupe)
- Travailler par groupe et se répartir les « rubriques »

Y a-t-il des désaccords sur les thèmes à traiter et la façon de les traiter ? Comment obtenir un « consensus » ?

ATELIER 2 : Reportage sur *Les Témoins*

S'ils devaient faire un reportage écrit sur la vie du journal *Les Témoins*, comment l'organiseraient-ils ?

ATELIER 3 : Thèmes de la pièce et paroles rapportées

Proposer aux élèves de nommer spontanément des thèmes abordés dans la pièce. Leur proposer de choisir un thème et de devenir témoin et rapporteur d'un événement de la pièce en le relatant aux autres afin d'appréhender la complexité de l'exercice de la parole rapportée, du témoignage.

Exemples de thèmes : Liberté, nationalité, immigration, impartialité, déontologie, solidarité, confiance, droit de retrait, motion de défiance, conflit d'intérêt, rapidité de mise en ligne de l'information, vérification de l'information, frustrations du journaliste...

ATELIER 4 : Mise en scène des Plaintes (cf. annexe 2)

En quoi l'alternance des scènes augmente-t-elle la tension dramaturgique de la pièce ?

Proposer aux élèves d'écrire par groupe une mini scène d'affrontement avec une montée en tension (ex : tensions parents / enfant, ou tensions dans un groupe d'amis, ou autre thème de leur choix). Proposer ensuite de lire les scènes une par une dans un premier temps, puis de les découper en deux ou trois morceaux et de les lire en entrelacs (à la manière de la scène des témoins). Y a-t-il une différence entre les deux versions ? Qu'est-ce que l'entrelacs apporte ?

7. Fakes News et vérification des sources

Dans un premier temps demander aux élèves de réfléchir à la notion de fake news. Quelle serait leur définition ? Relire la définition proposée par Anna. Est-ce qu'ils approuvent cette définition ? Comment pourrait-on vérifier cette définition ?

EXTRAIT : scène 7

HASSAN : Je ne comprends pas. Tu dis que la vidéo est fausse ? (...) Quelqu'un aurait créé une fake news pour...

ANNA : Non. Une fake news, c'est juste un mensonge que tu assènes comme une vérité, en comptant sur le fait que des gens aient envie d'y croire. Là, c'est une fake news, au départ, si tu veux, mais que tu légitimes en créant un faux. Littéralement, un faux. Tu vises pas seulement un public qui a envie de te suivre ; tu vises tout le monde.

La notion de **fake news** pose d'abord un problème de traduction : à strictement parler, le terme anglais ne désigne pas un article faux, au sens d'inexact, mais plutôt un faux article, une publication qui se fait passer pour un article de presse sans en être un. L'emploi de l'expression **fake news** est devenu beaucoup plus courant en France depuis l'élection de Donald Trump aux États-Unis avec l'utilisation de plus en plus croissante des réseaux sociaux comme moyen d'information.

On pourrait dire qu'il y a schématiquement deux interprétations de fake news :

- Celle de Donald Trump : toute information qui va à l'encontre de ses opinions, ou qui critique ses actions ou ses comportements.
- Celle des journalistes : toute information délibérément fausse, qui est délivrée dans le but de manipuler ou tromper un auditoire, c'est-à-dire une **infox**, **information fallacieuse** ou **fausse nouvelle**.

Pour aller plus loin, on pourra lire cet article de William Andureau du 31 janvier 2017 dont voici la conclusion :

« La *fake news* n'est pas nouvelle – elle est le dernier avatar des bons vieux *hoax* – et employer le terme à tout va obscurcit le jugement au lieu d'éclairer le propos. Le faux a son vaste nuancier, et pour quiconque s'intéresse aux faits, ces différences sont précieuses. »

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/31/pourquoi-il-faut-arreter-de-parler-de-fake-news_5072404_4355770.html

Proposer aux élèves de réfléchir sur les moyens possibles de vérification de la source d'une information (la source d'une information = origine de l'information). Elle peut être directe ou indirecte.

On pourra s'appuyer sur ce guide proposé par *Le Monde* : « **Decodex** », un kit pour vérifier l'information à destination des enseignants (et des autres). Les auteurs précisent que le document n'a pas la prétention d'être exhaustif ou adapté à tous les usages.

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/02/03/decodex-notre-kit-pour-verifier-l-information-a-destination-des-enseignants-et-des-autres_5074257_4355770.html

Par ailleurs, *Le Monde* et *Libération* proposent chacun un site pour aider à la vérification des informations :

Le Monde (avec une charte sur le site) : <https://www.lemonde.fr/verification/>

Libération : <https://www.liberation.fr/checknews.100893>

8. Journalisme d'opinion ou impartialité ?

Proposer aux élèves de donner une définition de l'impartialité. Ils peuvent relever des exemples de partialité ou d'impartialité dans la pièce.

Définition de **partial** donnée par le CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) : <http://www.cnrtl.fr/definition/partial>

1. [En parlant d'une pers.] : Qui prend parti pour ou contre quelqu'un ou quelque chose, au mépris de l'équité et de l'objectivité ; qui juge avec parti-pris. Synonyme *partisan, sectaire* ; antonyme. *impartial, neutre*.
2. [En parlant d'une chose] Qui manifeste de la partialité, du parti pris. Synonyme *tendancieux*.

ATELIER :

Proposer aux élèves de comparer les unes de différents journaux pour un même événement et en déduire s'il s'agit de journalisme d'opinion ou d'objectivité.

Exemple :



Dans un deuxième temps, ils pourront s'amuser à rechercher eux-mêmes et comparer différentes unes sur un même événement de leur choix.

9. Liberté de la presse : un classement mondial

La liberté de la presse est considérée par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) comme une composante de la liberté d'expression (article 10 de la convention européenne des droits de l'homme).

En 2019, au classement mondial de la liberté de la presse établi par *Reporter Sans Frontière*, La France est classée 32^{ème} sur 180 pays avec un score de 22,21.

Demander aux élèves s'ils sont surpris de ce classement.

1 Norvège	7,82	11 Estonie	12,27	...	
2 Finlande	7,90	12 Portugal	12,63	32 France	22,21
3 Suède	8,31	13 Allemagne	14,60	...	
4 Pays-Bas	8,63	14 Islande	14,71	48 Etats-Unis	25,69
5 Danemark	9,87	15 Irlande	15	...	
6 Suisse	10,52	16 Autriche	15,33	...	
7 Nouvelle-Zélande	10,75	17 Luxembourg	15,66	177 Chine	78,92
8 Jamaïque	11,13	18 Canada	15,69	178 Erythrée	80,26
9 Belgique	12,07	19 Uruguay	16,06	179 Corée du Nord	83,40
10 Costa Rica	12,24	20 Surinam	16,38	180 Turkménistan	85,44

0 - 15 points : situation bonne

15,01 - 25 points : situation plutôt bonne

25,01 - 35 points : situation problématique

35,01 - 55 points : situation difficile

55,01 - 100 points : situation très grave

Lien Reporter sans frontière classement : <https://rsf.org/fr/classement>

Classement de la France depuis 2013 :

2018	33/180	2016	45/180	2014	39/180
2017	39/180	2015	38/180	2013	37/180

Lien Reporter sans frontière classement : <https://rsf.org/fr/france>

Explications de RSF sur la position de la France :

2018 : Une haine croissante contre les journalistes

« L'année 2018 a vu le nombre des attaques et des pressions contre les médias d'information et contre les journalistes croître dangereusement. Insultés, menacés, agressés, voire blessés par des manifestants ou par les balles de défense des forces de l'ordre, des journalistes ont été confrontés pendant le mouvement des Gilets jaunes en novembre 2018 à **un niveau de violence inédit en France**. (...) »

Si la critique des médias est toujours légitime, elle a parfois été supplantée par la mise en cause haineuse du travail des médias d'information (**mediabashing**) de la part de personnalités politiques. (...) »

En France aussi, les journalistes n'échappent pas au **harcèlement en ligne** et deviennent une cible privilégiée des trolls en tout genre dissimulés derrière leurs écrans et leurs pseudos.

Pour lutter contre la désinformation massive et délibérée en période électorale, le gouvernement a fait voter une **loi sur les « manipulations de l'information »**. Certains mécanismes comme le référé judiciaire ont été largement critiqués car extrêmement difficiles à mettre en pratique, et le cas échéant contre-productifs. »

2017 : Une presse libre mais la concentration inquiète

« Si la presse est globalement libre et plutôt bien protégée par la loi, le paysage médiatique français est largement **dominé par de grands groupes industriels** dont les intérêts se trouvent dans d'autres secteurs. Cette situation entraîne des conflits qui font peser une **menace sur l'indépendance éditoriale**, et même sur la situation économique des médias... »

APRES LA REPRÉSENTATION, PISTES DE TRAVAIL

Faire réfléchir les élèves sur les critères d'évaluation de la liberté de la presse et sur l'idée d'un classement international. Ce classement peut-il être objectif ?

Ils pourront s'appuyer sur des exemples dans l'actualité récente où la liberté de la presse n'aurait pas été respectée selon eux.

Que mesure-t-on ?

Le classement est **une liste de 180 pays et régions, établie selon le critère du degré de liberté dont jouissent les journalistes**. Il est une photographie de la situation de la liberté de la presse, mais n'est pas un palmarès des politiques publiques (même si les gouvernements ont naturellement une responsabilité importante). **Il n'est pas non plus un indicateur de la qualité de la production journalistique** dans un pays.

La méthodologie

Le degré de liberté dont jouissent les journalistes est déterminé grâce à l'accumulation de réponses d'experts (journalistes, juristes, chercheurs...) à un questionnaire (analyse qualitative) et grâce à un relevé de l'intensité des violences commises contre les journalistes et les médias (analyse quantitative).

Thématiques et indicateurs

1/ Pluralisme

Mesure le degré de représentation des opinions dans l'espace médiatique

2/ Indépendance des médias

Mesure la capacité laissée aux médias de fonctionner en toute indépendance des pouvoirs politiques, gouvernementaux, économiques et religieux

3/ Environnement et autocensure

Analyse les conditions d'exercice des activités d'information

4/ Cadre légal

Mesure la performance du cadre légal qui régit les activités d'information

5/ Transparence

Mesure la transparence des institutions et les procédures impactant la production d'informations

6/ Infrastructures

Mesure la qualité des infrastructures soutenant la production de l'information

7/ Exactions

Mesure l'intensité des violences sur la période

Calcul des scores

Depuis l'édition 2013, afin de **renforcer la valeur informative du classement** et améliorer la comparabilité d'une édition à l'autre, le score final est défini sur une échelle de 0 à 100. 0 y représente la meilleure note, 100 la pire. RSF calcule deux scores. Le premier, ScoA, ne prend en considération que les six premiers indicateurs. Le second, ScoB, inclut les six premiers indicateurs auquel s'ajoute le septième, soit les exactions.

Le score final retenu pour un pays donné est le plus grand des deux scores. Ce choix permet d'éviter que le pays, dans le cas où on n'y enregistre que peu ou pas d'exactions, remonte mécaniquement dans le classement. Cela peut être le cas de pays où l'information est si contrôlée que peu ou pas de violations ont lieu.

Pour aller plus loin :

Lien concernant la méthodologie (questionnaire détaillé téléchargeable en bas de page) :

<https://rsf.org/fr/methodologie-detaillee-du-classement-mondial-de-la-liberte-de-la-presse>

10. Extrait 1 : scène 11

HASSAN : Éric est là ?

ROMAIN : Non. (*Hassan le dévisage*) T'attends que je dégaine mon flingue, ou que...

HASSAN : C'est quoi ton avenir, en fait, ici ? Le nouveau rédac chef te couvrira pas, pas même Catherine. Et soyons très clairs, si tu veux prendre les rênes des Témoins, il faudra que tu me passes sur le corps.

ROMAIN : Ah, on en est aux menaces ? Ok. Tu ne penses pas qu'on... qu'on fait fausse route, tous ? À s'entre-tuer, comme ça ? Parce que, si on regarde les choses, vraiment, on vit un moment historique, littéralement. Et je vais te faire une confidence : le soir du 2ème tour, quand j'ai vu que c'était plié, quelques heures avant 20h, j'étais... j'ai ressenti... une exaltation incroyable. Je voyais ces gens, dans la foule, et je savais mais pas eux, et... Je savais que j'allais couvrir « ça » ! « Moi » ! Et je suis toujours dans cette... excitation, moi, et c'est le moment le plus précieux de nos vies professionnelles. Et on est là, à se battre pour...

HASSAN : Je ne vis pas les choses comme ça. Moi, j'ai le sentiment que notre vie professionnelle est indexée sur « l'événement Mérendien » et qu'à chaque fois qu'on fait un pas, dans n'importe quelle direction, on doit se demander : « oui, mais Mérendien est Président, alors... ». On n'est plus libre, en fait. Je ne vois pas trop où est l'exaltation. Moi, je ne prends presque plus de plaisir à être journaliste. Bon, je comprends un peu ce que tu veux dire parce que quand y'avait eu les premiers attentats, j'avais ressenti ça, et j'avais eu un peu honte, d'ailleurs, mais... Et pourtant, je suis arabe, hein, je sentais le regard des gens à la boulangerie, parfois... Mais il y avait tellement à écrire. Tellement. Sauf que là, tout est différent. J'ai vraiment peur. Tout le temps, quoi que je fasse, quoi que je dise. Quoi que j'écrive.

ANNEXES

Extrait 2 : scène 18 (plaintes)

Catherine avance face public.

CATHERINE

CATHERINE : Je voudrais déposer plainte. Je suis Catherine Deuse, la rédactrice en chef des *Témoins*. Il y a eu une intrusion au journal.

LE POLICIER 2 (off) : Une attaque... terroriste ?

CATHERINE : Non. Une... intimidation. Des partisans du Président, certainement.

Hassan et Anna s'avancent à leur tour, à jardin et à cour, également face public. Les trois scènes sont indépendantes mais les policiers 4, 6 et 7 naviguent librement d'un espace à l'autre.

ANNA

LE POLICIER 3 (off) : Le secrétaire général de l'Élysée a été très déçu que vous ne suiviez pas ses instructions.

ANNA : Je vous demande pardon ? Attendez, je croyais être là pour...

LE POLICIER 4 : Le Président, aussi, a été très contrarié. Nous avons cru comprendre que vous n'avez même pas essayé de prendre la direction des *Témoins*.

HASSAN

LE POLICIER 5 (off) : Vous reconnaissez avoir rencontré Mme Renvert plusieurs fois ces six derniers mois ?

HASSAN : Je « reconnais » ? C'est un délit ?

LE POLICIER 6 : Vous avez conscience qu'elle est une personnalité sensible au cœur d'une affaire... extrêmement sensible ?

LE POLICIER 5 (off) : Madame Renvert a été arrêtée hier, et placée en psychiatrie... vous savez qu'elle souffre de graves problèmes psychiatriques ?

HASSAN : Oui.

LE POLICIER 7 : Juste une chose, cette information est classée secret-défense. Si vous la divulguiez, vous seriez accusé de trahison, d'intelligence avec l'ennemi, ce genre de chose...

HASSAN : Pourquoi me la donner, alors ?

ANNA

ANNA : J'ai été appelée au sujet de ma mère.

LE POLICIER 4 : Oui, il y a ça, aussi. Elle a été arrêtée. Une robe. 490 €

Anna soupire sous le poids d'une habitude lourde.

ANNA : Je vais payer, je...

LE POLICIER 3 (off) : Non. Elle va être jugée.

ANNA : Pour une robe ?

LE POLICIER 4 : Pour un vol.

ANNA : Ma mère souffre de démence, j'ai fait une demande... Mais quel rapport avec Les *Témoins* ? Mais vous êtes qui ? Je croyais que c'était un commissariat de quartier...

LE POLICIER 7 : Quand votre mère a été arrêtée, elle a dit qu'elle était la mère d'Anna Paquinel, des *Témoins*. Le commissaire a jugé utile de nous prévenir. Nous sommes de la DTA.

CATHERINE

LE POLICIER 2 (off) : Très bien, pas de blessés, pas de dégât... Il ne s'est pas passé grand-chose, quoi ?

LE POLICIER 6 : Juste des gens qui n'aiment pas ce que vous écriviez et qui... C'est pas la routine, pour vous ?

CATHERINE : Il s'agit d'une violente tentative d'intimidation de la part d'illuminés qui...

LES TÉMOINS

ANNEXES

LE POLICIER 2 (off) : Ils ont le droit de s'exprimer, eux aussi...

LE POLICIER 7 : Oui, comme vous, qui attaquez sans relâche le Président.

HASSAN

HASSAN : Pourquoi Mme Renvert a-t-elle été arrêtée ?

LE POLICIER 5 (off) : Faux témoignage.

LE POLICIER 6 : Elle affirme par ailleurs qu'elle vous aurait remis une clef USB, qui contient... une information.

HASSAN : C'est faux. Je l'ai rencontrée parce que je pensais faire un papier sur elle, la manière dont elle s'est reconstruite... Mais j'ai renoncé. C'est une épave. Je trouvais ça trop... impudique. Elle ne m'a rien remis.

ANNA

LE POLICIER 4 : Malgré le fait que vous écriviez aux Témoins, malgré le fait que vous êtes proche d'Éric Nivel, qui a été accusé de trahison, quand même... vous n'êtes pas soupçonné de comploter. L'Élysée vous regarde encore avec bienveillance.

LE POLICIER 3 (off) : Avec de l'espoir.

LE POLICIER 7 : Oui. Et il y a un espoir, c'est vrai. Par exemple, l'article que vous avez écrit il y a un mois sur les supposées colères du Président... il est resté à l'état de brouillon.

ANNA : Mais comment vous savez ça ? Vous avez fouillé...

LE POLICIER 3 (off) : On s'est demandé pourquoi vous ne l'aviez pas publié.

LE POLICIER 4 : Moi, je pense que c'est parce que vous savez que ça ne serait pas juste. Que les témoignages que vous avez ne sont pas fiables, qu'il s'agit des dissidents voulant jeter du trouble. Et vous, finalement, vous avez choisi de ne pas alimenter le trouble.

LE POLICIER 3 (off) : Le Président a apprécié.

CATHERINE

LE POLICIER 7 : Madame Deuse, nous avons juste l'impression que vous réagissez peut-être un peu fort,

LE POLICIER 6 : Mais si vous voulez vraiment porter plainte, il n'y a pas de problème.

CATHERINE : Mais vous êtes fou ! Une milice d'extrême droite qui se croit tout permis nous a... Évidemment que je veux porter plainte !

Les policiers lui indiquent le chemin. Elle les suit mais bifurque rapidement vers la salle de conférences.

ANNA

LE POLICIER 4 : Vous avez une semaine pour prendre la direction des Témoins. Et vous asseoir à une table avec le Secrétaire général de l'Élysée pour fixer... un code de bonne conduite. Personne ne veut la disparition des Témoins. Les accusations de muselage de la presse sont une interprétation erronée de ce que nous voulons faire. Nous voulons établir une relation de confiance avec la presse, faite de respect. Je suis sûr que vous aussi. Nous nous sommes compris ?

Anna acquiesce, faiblement, essayant de masquer sa terreur. Les policiers la laissent seule mais elle ne bouge pas, pétrifiée.

HASSAN

LE POLICIER 5 (off) : Vous avez demandé la garde exclusive, votre femme aussi. Mais il y a cette plainte, pour coups et blessures...

HASSAN : Chloé avait écrit une lettre d'excuses de 9 pages au juge, à la police, elle a fait une expertise médicale qui a prouvé que...

LE POLICIER 6 : D'accord, mais il y a quand même eu une plainte.

HASSAN : Elle avait été... Pourquoi me parlez-vous de ça, maintenant ?

LE POLICIER 6 : Votre nom est apparu lors de notre enquête sur Madame Renvert. Alors on s'intéresse à vous. À votre divorce.

LES TÉMOINS

ANNEXES

LE POLICIER 5 (off) : Au fait que vous êtes journaliste aux Témoins, un journal d'opposition.

LE POLICIER 6 : Tout ça pour dire qu'il serait bienvenu que vous retrouviez la mémoire. Et la clef. Réfléchissez bien.

Les policiers disparaissent, et Hassan se retrouve seul, comme Anna. Il hésite un instant et se précipite dans la salle de réunion

11. Charte de Munich et codes de déontologie

Charte de Munich 1971 : Déclaration des devoirs et des droits des journalistes

Préambule

Le droit à l'information, à la libre expression et à la critique est une des libertés fondamentales de tout être humain.

Ce droit du public de connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes.

La responsabilité des journalistes vis-à-vis du public prime toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics.

La mission d'information comporte nécessairement des limites que les journalistes eux-mêmes s'imposent spontanément. Tel est l'objet de la déclaration des devoirs formulés ici.

Mais ces devoirs ne peuvent être effectivement respectés dans l'exercice de la profession de journaliste que si les conditions concrètes de l'indépendance et de la dignité professionnelle sont réalisées. Tel est l'objet de la déclaration des droits qui suit.

Déclaration des devoirs

Les devoirs essentiels du journaliste, dans la recherche, la rédaction et le commentaire des événements, sont :

- 1) respecter la vérité, quelles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître ;
- 2) défendre la liberté de l'information, du commentaire et de la critique ;
- 3) publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent ; ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents ;
- 4) ne pas user de méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des documents ;
- 5) s'obliger à respecter la vie privée des personnes ;
- 6) rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte ;
- 7) garder le secret professionnel et ne pas divulguer la source des informations obtenues confidentiellement ;
- 8) s'interdire le plagiat, la calomnie, la diffamation, les accusations sans fondement ainsi que de recevoir un quelconque avantage en raison de la publication ou de la suppression d'une information ;
- 9) ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste ; n'accepter aucune consigne, directe ou indirecte, des annonceurs ;
- 10) refuser toute pression et n'accepter de directives rédactionnelles que des responsables de la rédaction.

Tout journaliste digne de ce nom se fait un devoir d'observer strictement les principes énoncés ci-dessus ; reconnaissant le droit en vigueur dans chaque pays, le journaliste n'accepte, en matière d'honneur professionnel, que la juridiction de ses pairs, à l'exclusion de toute ingérence gouvernementale ou autre.

Déclaration des droits

- 1) Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des affaires publiques ou privées ne peut en ce cas être opposé au journaliste que par exception en vertu de motifs clairement exprimés.
- 2) Le journaliste a le droit de refuser toute subordination qui serait contraire à la ligne générale de son entreprise, telle qu'elle est déterminée par écrit dans son contrat d'engagement, de même que toute subordination qui ne serait pas clairement impliquée par cette ligne générale.
- 3) Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte professionnel ou à exprimer une opinion qui serait contraire à sa conviction ou sa conscience.
- 4) L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise.
Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journaliste.
- 5) En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat personnel assurant sa sécurité matérielle et morale ainsi qu'une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et suffisante pour garantir son indépendance économique.

ANNEXES

La charte d'éthique et de déontologie du groupe Le Monde (entrée en vigueur le 2 novembre 2010) :
https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2010/11/03/la-charte-d-ethique-et-de-deontologie-du-groupe-le-monde_1434737_3236.html

La charte éthique de «Libération»
https://www.liberation.fr/ecrans/2014/07/07/la-charte-ethique-de-liberation_1059029

La charte éthique des Echos
<https://www.lesechos.fr/ethical-code>

Charte d'indépendance et de déontologie de La Tribune
<https://static.latribune.fr/files/CharteTRIBUNE.pdf>

12. Bibliographie de l'auteur

Monsieur le Président, 2008

Puissants et Miséreux, 2010, Art & Comédie

Chute d'une nation, pièce en 4 épisodes, 2011, Actes Sud Papiers

Mécanique Instable, 2012

La Secte suivi de *Débutantes*, 2013, Actes Sud Papiers

De l'ambition, 2015, Acte Sud Papiers

Criminel, 2017, Actes Sud Papiers

Prix

Chute d'une Nation, Prix Beaumarchais-Le Figaro : Meilleur auteur 2012 (Prix du public et prix du jury)

Mécanique Instable, Bourse écriture SACD-Beaumarchais et Bourse écriture CNL 2013, Prix Charles Oulmont 2014, nommé au Prix Beaumarchais- Le Figaro meilleur auteur 2014

MANUFACTURE DES ABBESSES

7 rue Véron 75018 PARIS

www.manufacturedesabbesses.com

Avant premières : 7 et 8 à 21h et 9 juin à 17h

Représentations : du 29 août au 3 novembre 2019, es jeudis, vendredis, samedis à 20h45 et le dimanche à 17h

Tarifs : 10 € par élève ou étudiant, gratuit pour les professeurs et accompagnateurs

Contact : Sophie Vonlanthen

Réservations : 06 64 95 78 26 ou sophie@manufacturedesabbesses.com

LES TÉMOINS